



**Stage :**  
**Les fondements juridiques du  
contrat Flotte Automobile :  
Garanties, exclusions et budget**

**EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL**

**Public concerné**

Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux, gestionnaire de parc automobiles et toute personne gérant ou souhaitant gérer la flotte automobile.

**Prérequis**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Il est recommandé d'avoir lu ses polices d'assurance « flotte automobile » avant la session.

**Objectifs et compétences visées**

Permettre aux participants de :

- Identifier les aspects techniques et juridiques de l'assurance automobile « flotte » et « missions » afin d'assurer au moindre coût
- Expliquer les exclusions légales et contractuelles
- Appliquer les clauses aux contrats de flotte automobile afin d'optimiser les polices d'assurances

**Durée et tarif**

1 jour, soit 7 heures.

850 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le déjeuner, pauses café.

**Intervenants**

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

**Modalités pédagogiques et d'évaluation**

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. En filigrane, lecture et analyse d'une police d'assurance automobile.

Les participants sont invités à se munir de leurs contrats d'assurances et amener leurs cas pratiques.

Quizz de début et de fin de formation. Questions/réponses

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



## Stage : **Les fondements juridiques du contrat Flotte Automobile : Garanties, exclusions et budget**

### **Programme**

#### **1. L'assurance automobile obligatoire**

- Introduction : définition du véhicule terrestre à moteur
- Le régime juridique de la responsabilité civile automobile : droit commun, régime Badinter; les recours de la sécurité sociale.
- Responsabilité civile outils
- Les caractéristiques fondamentales de l'assurance automobile obligatoire : véhicules concernés, notions d'assuré et de tiers, montants de garantie, clauses indispensables pour l'entreprise, contrôle et sanction de l'obligation d'assurance.

#### **2. Les garanties facultatives « automobile »**

- Les garanties dommages : incendie, vol, bris de glaces, dommages tous accidents, objets et effets transportés, marchandises transportées, défense-recours
- Les garanties de personnes : conducteur et passager
- L'assistance aux véhicules
- Autres garanties : marchandises transportées, bris

#### **3. Les exclusions**

- Les exclusions légales inopposables aux tiers
- Les exclusions contractuelles

#### **4. Modes d'indemnisation**

- Valeur à neuf
- A dires d'expert
- Cas particulier : voiture en leasing

#### **5. Le budget**

- Critères et méthodes de tarification en automobile « flotte » et « missions » ; statistiques sinistres ; gestion comptable et administrative.
- La réduction du budget : franchise, gestion mutualisée, ...

### **Formations complémentaires**

- Gestion technique des sinistres Automobile

*Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)*